

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1585/SG/FP infligeant ‘une exclusion temporaire de fonctions. à un agent du-corps territorial des Postes et Télé-communications

n° 74-1585/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 octobre 1974

Numéro JO
n° 21 du 12/11/1974

Date du numéro
12 novembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La sanction d'exclusion temporaire de fonctions privative de toute rémunération à l'exception des prestations Moussa Kahin, agent de 2° classe – 3° échelon du corps territorial des Postes et Télécommunications pour absences permanentes et mandue de conscience professionnelle. Art. 2. — La présente décision prendra effet pour compter de la date de sa notification à l'intéressé.